

COMITE DE QUARTIER JEANNE D'ARC ARCADIA

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE RÉUNION du 14 novembre 2023 au Foyer de Jeanne d'Arc

Début de séance : 18h30

Présents :

Voir feuille émargement.

Monsieur Olivier MOUTON, *Conseiller Municipal de la Ville de Saint-Avold en remplacement de Monsieur le Maire STEINER*
Assisté de Mme BROSSARD.

Ordre du jour :

1/ Création d'un groupe Whatsapp du groupe CDO

Afin de faciliter les échanges entre les membres, un groupe a été créé.

2/ Retour opération brioche de l'amitié.

L'opération a eu lieu du 9 au 11 octobre.

224 brioches ont été vendues pour un montant 975, 20 euros.

Les membres du comité de quartier remercient les habitants pour leur accueil et leur don.

Les membres du comité regrettent le prix de la brioche qui apparaît élevé, il est rappelé qu'il s'agit d'un don.

Les membres de l'APAEI ont indiqué au contraire que le prix est fixé à 5€.

3/ Retour opération halloween

Les membres du comité ont renouvelé l'opération les bonbons ou un sort pour Halloween au foyer Jeanne d'arc.

Malgré le temps, de nombreux enfants sont venus chercher des friandises.

Ce fut un plaisir pour le comité et les nombreuses monstres.

Il y a eu un peu moins d'enfants cette année, le flyer n'ayant pas été remis à tous les enfants de l'école.

L'opération sera reconduite l'année prochaine à partir de 17h45.

4/ **Rappel mise en place de la boîte à livres à côté de la pharmacie** : la boîte à livres est bien remplie et semble bien fonctionner.

5/Suivi des anciennes propositions

○ **Retour sur la proposition du terrain de tennis**

- Suite à l'étude des services techniques de la ville, le coût pour la création d'un petit terrain de tennis à côté du city stade de Jeanne d'Arc s'élèverait à **4536 euros**. Le coût comprend les fournitures (filet, poteaux, crochets, régulateurs, fourreaux à sceller, ...), le scellage et la pose du matériel ainsi que le traçage du terrain. Les travaux seront confiés à une entreprise extérieure.

Compte-tenu du prix du devis proposé, le comité ne souhaite pas donner suite à ce projet.

Le comité aurait préféré la pose d'un filet et si possible que les traits soient tracés par exemple par les services techniques pour garantir un prix plus bas.

Il faut également veiller aux normes de sécurité.

Le projet sera resoumis aux services techniques. EN effet Monsieur MOUTON indique le prix est élevé et que des projets existent pour de petits terrains à des coût moindre.

La question est posée de savoir si le club de tennis pourrait éventuellement participer et parrainer l'opération. Monsieur MOUTON va prendre attache.

○ **Banc dans la montée Arcadia :**

Monsieur MOUTON indique que lorsqu'un banc sera disponible il sera remis en place.

• **Piste cyclable dans la forêt – plan vélo :**

La piste cyclable n'est pas possible car le terrain appartient à l'ONF.

Le plan vélo n'est pas encore proposé à la Ville.

○ **Retour sur le sens interdit rue de l'école :**

Les parents sont plutôt satisfaits même si des voitures continuent de descendre à contre sens même aux horaires de l'école et que le stationnement n'est pas toujours respecté. La présence de la police ne peut pas être systématique.

○ **Problèmes des chemins de forêts non entretenus + chemin « vigneron » :**

Il semblerait que le chemin Vigneron soit désormais accessible et entretenu.

L'ONF est au courant des différentes problématiques.

Un marché est passé avec SUEZ pour entretenir les petits chemins.

Le comité pourra éventuellement faire un courrier à l'ONF.

6/ Nouvelles doléances :

- **Localisation du 2eme conteneur à carton** : les 2 sont à la pharmacie alors qu'avant le 1^{er} était rue de France

La société a déplacé le conteneur car il y a un câble au-dessus qui ne permettait pas au camion de le récupérer en sécurité.

Il faudrait trouver un autre endroit pour permettre à plus de personnes de pouvoir déposer les cartons.

Il pourrait être posé sur le parking proche de vigneron si cela est possible.
La mairie va étudier la faisabilité.

○ **Plainte concernant l'éclairage défectueux de certains luminaires quartier Arcadia et JDA + peu de luminaires allumés la nuit créant un risque d'insécurité :**

Beaucoup d'habitants se plaignent du fait que les lampadaires sont éteints.
Les personnes âgées ont peur de tomber.
Les habitants constatent également que les heures de réglages sont différentes sur Arcadia et Jeanne d'arc.
Les élèves qui partent le matin sont dans la forêt dans le noir les matins à Arcadia.

Monsieur MOUTON va interroger les services techniques.

- **Elagage non fait rues d'Orléans, de Cambrai et de Lens :**

Des branches sont mortes et risquent de tomber. Lorsqu'il y a du vent il y a risque que les branches et les arbres tombent...

Un contrôle devrait être fait notamment à Arcadia.

○ **Difficulté du portail de l'école primaire et maternelle et de nombreux petits travaux de l'école qui ne sont pas faits**

Monsieur MOUTON indique qu'une entreprise vient demain pour étudier la possibilité de la gâche électrique.

Pour les petits travaux, il est constaté que toutes les écoles ont besoin de petits travaux.

Une brigade de 2, 3 personnes des services techniques pourrait être constituée et dédiée aux écoles.

Le comité rappelle que des petits travaux d'entretiens notamment la peinture des abris bus pourraient être faits par des ateliers jeune avec des partenariats ASBH.

Monsieur MOUTON indique donc que cela va avancer pour les écoles.

Les membres du comité demandent si des projets pourraient être menés pour les jeunes et notamment les adolescents au sein du quartier car ils se retrouvent démunis.

○ **De nombreux trous sont à nouveau constatés sur la route menant vers L'HOPITAL et FREYMING.**

La première ligne de chemin de fer n'est plus utilisée ne pourrait-elle pas être bétonnée ?
De nombreux trous sont à nouveaux constatés et sont dangereux pour les véhicules.

- **Améliorations à proposer au sein du quartier et création d'un sondage sur la page du CDQ :**

Le comité devra se prononcer en début d'année sur l'imputation des dépenses d'améliorations sur son budget participatif. Pour rappel, ce budget est de 5000 euros pour l'aménagement pour 2024.

- **Fête de quartier : 15 juin 2024 :**

Autorisations nécessaires, décorations, affiche

Les maîtresses de l'école sont d'accord pour organiser un spectacle avec les enfants l'après-midi du 15 juin 2024.

Les forains seront relancés.

L'assurance doit être portée par une association : cela sera l'ACL.

Une réunion de sécurité sera organisée en début d'année.

Il faudra demander également l'autorisation à la SACEM.

Le comité se réunira le **mardi 9 janvier 2024 à 18h30** pour avancer sur le sujet.

7/ Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion de travail est fixée au **13 février 2024 à 18H30** à la salle du Foyer Jeanne d'Arc.

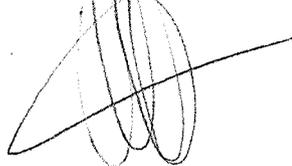
Le CDQ attend confirmation de la disponibilité de la salle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h00.

Le coordonnateur
R. ADT



La secrétaire
J. MAKÓWSKI



Visa :
M. LE MAIRE

